



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD

Le 31 mai 2023 à 18h45

PRÉSENTS :

Madame Geneviève Allaire, directrice
Madame Karine Santerre, secrétaire
Madame Marylou Leclerc, orthophoniste
Madame Joannie Boyer, présidente
Madame Krystel Béluse, vice-présidente
Madame Chantal Langlois, enseignante
Madame Tasha Adams, parent
Madame Geneviève Gouin, tech. En service de garde
Monsieur Simon Nadeau, parent

ABSENTS :

Madame Cathryn Thibert, parent
Madame Nathalie Desjardins, enseignante

1. MOT DE BIENVENUE

Geneviève souhaite la bienvenue aux membres.

2. DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE

Karine étant la secrétaire de l'école a été désignée comme secrétaire du conseil.

3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Toutes les personnes nécessaires au déroulement du conseil sont présentes.



4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Les deux (2) derniers procès-verbaux ont été envoyés par courriel aux membres. Pour le procès-verbal du 19 avril dernier, on a mentionné qu'il y avait 2 coquilles à corriger; Tasha et Cathryn était à la fois absentes et présentes.

Adopté à l'unanimité

CE22/23-34

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été lu par Geneviève.

Adopté à l'unanimité

CE22/23-35

6. SUIVIS

6.1 Achat du défibrillateur

Le défibrillateur a finalement été acheté et installé, dans une armoire avec système d'alarme, près du gymnase. La municipalité a fait un don à l'école de 750\$ qui servira à payer la moitié du défibrillateur.

6.2 Bourse du C.É.

Pour une deuxième année consécutive, le conseil d'établissement a pris l'initiative de transformer le montant de 400\$ qui leur est dédié en dix bourses de 40\$ (cartes cadeaux Hamster). Les bourses sont une façon de féliciter les élèves pour les efforts investis dans leur année scolaire et une bourse a été tirée au hasard dans chacune des classes. C'est Krystel Béluse, membre-parent du CÉ qui est venue distribuer les bourses avec la direction.

6.3 Code de vie – cantine

À partir de la prochaine année scolaire, il n'y aura que le 3^e cycle qui auront le droit d'aller dîner à la cantine. Ce droit sera en vigueur du 15 mai jusqu'à la fin des classes.

Ce sera une consigne semblable pour les bottes. Elles seront obligatoires jusqu'au 15 mars de chaque année.

Ces consignes ont été acceptées à l'unanimité par le CPE.



6.4 Demande d'un parent pour la sécurité du stationnement

Joannie et la directrice ont répondu aux parents. Depuis, des dispositifs de sécurité, tel que dos d'âne, cône et affiche « lentement » ont été achetés et seront installés dès que possible. Une campagne de sensibilisation auprès de parents sera aussi faite en collaboration avec notre police communautaire.

6.5 Grille-matières déjà approuvée – changement

L'équipe école a décidé, parmi les 3 choix offerts, de continuer à enseigner en 2023-2024 la matière ECR (étiquette et culture religieuse). Chantal Langlois explique que le programme CCQ n'était pas encore à point et les enseignants préfèrent attendre une autre année pour être mieux outillés.

6.6 Activités de fin d'année

Les activités de fin d'année s'étaleront sur 2 jours. Le 21 juin prochain, les élèves auront droit à des structures gonflables, des skis géants, de la pizza pour dîner et même une crème glacée comme dessert.

Le 22 juin en après-midi, les enseignants ont préparé des jeux intérieurs et extérieurs.

Toutes ces activités seront payées en partie par la campagne de financement des chocolats et par le budget école.

Krystel et Tasha se sont offertes comme bénévoles.

6.7 Nouveaux employés aux SDG/SDM

Avant de quitter, Sonia avait affiché l'offre d'emploi de surveillante à plusieurs endroits et ces annonces ont porté fruit.

Nous avons 3 nouvelles surveillantes sur l'heure du midi. Il s'agit de Nicole, Lucie et Jennyfer.

7. DOSSIER MENANT À UNE PRISE DE DÉCISION

7.1 Adoption du projet éducatif

Geneviève présente la mise à jour du projet éducatif 2023-2024

Geneviève propose l'adoption du projet éducatif.

Accepté à l'unanimité.

CE22/23-36



7.2 Adoption du budget initial de l'école et du SDM

Les budgets sont présentés par la direction.

Concernant le budget du SDM, les tarifs n'ont pas été indexés depuis quelques années, mais avec l'arrivée des nouvelles surveillantes, nous aimerions augmenter le prix à 2,27\$/jour.

Quant aux repas dépannage, ils passeront de 4,75\$ à 7,00\$

Simon propose que le tarif des dineurs occasionnels passe de 2,20\$ à 4,00\$ qui est le maximum que l'on peut charger.

Krystel et Tasha propose à la direction de demande 500\$ de plus à la municipalité de St-Édouard pour aider les familles dans le besoin qui auront de la difficulté à assumer cette hausse de tarif.

Adopté à l'unanimité

CE22/23-37

7.3 Listes du matériels scolaires demandés aux parents.

Les listes ont été présentés aux membres du C.É.

Accepté à l'unanimité

CE22/23-38

7.4 Adoption des règles de fonctionnement du SDG 23-24

La direction, en collaboration avec Geneviève Gouin, présente les règles de fonctionnement du SDG.

Accepté à l'unanimité

CE22-23-39

7.5 Préparation au rapport annuel du CÉ.

Voici les sujets dont le CÉ a traité cette année qui sont considérés dans la rédaction du rapport annuel 2022-2023:

- Reprise des activités
- Achat défibrillateur
- Parascolaire « club de course »
- Campagne de financement des chocolats de Pâques
- Sécurité des élèves le matin
- Location de caméras de surveillance



- Activités GADL

7.6 Location/achat de caméras pour vandalisme sur la cour

Nous avons eu plusieurs problèmes de vandalisme cette année. Avant Noël, le CSS avait interdit l'achat et la pose de caméra. Avec l'appui de la direction générale, la directrice a réussi à obtenir la permission d'en acheter/louer. Pour l'instant, elle n'a fait qu'une soumission, mais d'autres sont à venir. Elle mentionne que le coût de location serait environ 35\$/mois avec un frais de 1635\$ d'installation.

Tasha demande quel est le but des caméras. Geneviève Allaire dit que c'est pour dissuader et identifier, si possible, les malfaiteurs.

Simon propose de mettre des caméras tout autour de la cour d'école.

Tasha demande si ce serait pertinent d'installer des lumières qui s'allument aux mouvements.

Elle propose aussi un CÉ extraordinaire vers la fin juin pour nous revenir sur les différentes soumissions reçues.

Adopté à l'unanimité

CÉ22/23-40

8. POINTS D'INFORMATIONS

8.1 Rien dans ce point pour cette rencontre

9. AUTRES SUJETS

9.1 Cadeau pour la bénévole

L'an dernier, le CÉ avait donné à Julie Yelle, une carte cadeau de 100\$. Ce sera la même chose pour cette année. Le CÉ lui offrira une carte cadeaux de 100\$ à dépenser au Quartier dix-30. Il faudra lui faire une lettre de remerciement et faire aussi une lettre protocolaire comme quoi elle a bien reçu la carte-cadeau de 100\$. Une lettre qu'elle devra signer.

9.2 Sortie au l'Écomuséum



Comme accepté au dernier CÉ, la direction ira, le 12 juin prochain, avec le groupe 931, 401 et tout le préscolaire au zoo.

9.3 Sortie GADL

Les élèves du groupe 931 ont fait de la correspondance avec les élèves GADL de l'école des Trois-Sources. La semaine passée, notre groupe 931 a pu se rendre à l'école des Trois-Sources pour se rencontrer en personne et créer des contacts. Ce fût une belle activité réussie et à refaire.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

11. TOUR DE TABLE

- a. Mot du représentant au comité de parents du centre de services scolaire
- b. Information de la présidence du conseil d'établissement
Aucune information à mentionner
- c. Information des membres du personnel de l'école
- d. Aucune information à mentionner
- e. Information de la responsable du service de garde
Aucune information à mentionner
- f. Information de la direction d'école
Geneviève Allaire remercie les membres du CÉ de leur implication.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de l'assemblée est proposée par Geneviève à 21h15.

Accepté à l'unanimité

CE22/23-41